VAUCLUSE.FR

Le Département, bénéficiaire du Fonds Social Européen FSE+

En 2024, le Département de Vaucluse a sollicité du Fonds Social Européen 2021-2027 (FSE+) pour cofinancer 2 projets portés par la Direction de l’Insertion et de l’Emploi, afin de favoriser le retour et le maintien dans l’emploi des Vauclusiens en parcours d’insertion professionnelle. Ces demandes ont été déposées sur l’objectif spécifique 1 h « Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés".

Plateforme activité emploi

Depuis le 1er janvier 2024, le département a repris la main sur l’accompagnement des
allocataires du RSA au travers la plateforme activité emploi, déployée sur les 4 bassins
d’emploi du territoire.

L’objectif est d’assurer une mobilisation immédiate du bénéficiaire dans un parcours axé sur le
retour à l’activité et l’emploi, au travers différentes actions structurées et organisées telles
que :

Favoriser le retour et le maintien dans l’

emploi des
Vauclusiens en 2024

Vaucluse
Chargement...

.

19 Coordonnateurs de Parcours Activité Emploi (COPAE) agents du département ont été formés spécifiquement pour ce dispositif d'accompagnement.

Durée de l’opération : 01/01/2024 au 31/12/2024

ANIMATION TERRITORIALE ET COORDINATION DES ACTEURS DE L'INSERTION

Une équipe dédiée du Département coordonnera cette animation territoriale et le suivi du partenariat, en ayant comme objectifs l’émergence de solutions complémentaires, opérationnelles et adaptées aux parcours des allocataires.

L'objectif du projet est de renforcer l’efficacité de l’accompagnement vers l’emploi en fédérant l’ensemble des acteurs de l’insertion autour du parcours de la personne, pour le rendre plus rapide, plus fluide, mieux adapté à ses besoins tout en levant les freins périphériques au travers les actions suivantes :

Sa mise en œuvre est réalisée par 5 chefs de Projet Insertion (CPI) en charge de l’animation

›Informer le bénéficiaire du RSA sur les droits et devoirs liés au RSA

Etablir un diagnostic individuel partagé de la situation du bénéficiaire retraçant les difficultés, les potentialités, les compétences et les motivations

›

›Proposer des parcours à visée emploi tout en levant les difficultés rencontrées

Orienter sur les dispositifs d'insertion appropriés en cohérence avec le projet professionnel (dispositifs de droit commun, dispositifs de levée des freins périphériques, actions complémentaires,…)

›

Orienter sur des offres d'emplois et de formations en cohérence avec le projet professionnel

›

Orienter sur des visites d'entreprises, des forums emploi voire des périodes de mise en situation en milieu professionnel

›

›Veiller à accompagner le bénéficiaire dans la prise de poste

›Formaliser des dossiers de demande d'aide financière à l'insertion

Mettre en relation le bénéficiaire du RSA avec les divers partenaires mobilisés en faveur du retour à l'emploi

›

›Suivre le parcours individuel et mesurer l'efficience du plan d'action mis en œuvre

Montant FSE+ conventionné : 555 657 € 

›Animation territoriale

›Accompagnement des COPAE et des partenaires externes

›Développement et pérennisation des actions de levée de freins périphériques

.

territoriale, de l'ingénierie et du suivi des actions de levée de freins périphériques et 3 Conseillères Insertion Emploi (CIE) en charge de l'animation territoriale et du suivi du parcours d'insertion professionnelle, tous agents du Département.

Durée de l’opération : 01/01/2024 au 31/12/2024

Montant FSE+ conventionné : 349 485 € 

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.